

bien qu'avant l'annexion de Nice en 1860, lorsque la frontière était au Var, le gouvernement italien permettait l'entrée sans passeport ni formalités aux pèlerins français venant à Laghet, et par réciprocité, les autorités françaises accordent les mêmes franchises aux pèlerins italiens.

La faculté miraculeuse de cette Madone vient d'être officiellement reconnue par le pape. Un bref adressé à l'évêque de Nice, admettant l'authenticité des miracles de la vierge de Laghet, ordonne son couronnement.

A cette occasion des fêtes solennelles ont eu lieu du 15 au 22 avril. La partie essentielle, le couronnement, s'est accomplie avec éclat, sous la présidence du cardinal Lecot, archevêque de Gênes, Chapon, évêque de Nice, Berthet, évêque de Gap, Hazera, de Digne, Beguinot, de Nîmes, Theuret, de Monaco, Arnaud, de Fréjus, Daffra, de Vintimille, Palluton, évêque lithuanien de Samogitie, Potron, évêque titulaire de Jéricho, plusieurs abbés mitrés et prélats.

—A propos de l'exécution des grands oratorios à St Eustache de Paris, voici comment M. Camille Bellaigue, dont on connaît l'autorité comme critique musical, parle de la musique d'église :

“ Ma maison est une maison de prière”. Pour être admise en cette maison, que la musique lui ressemble donc et soit de prière aussi, rien que de prière. Soumise et comme incorporée à l'office, que jamais elle n'en altère le *texte*, l'*ordre* et la *durée*. Non contente de ne point contredire à la liturgie, qu'elle n'empiète pas sur elle et ne la déborde pas ! Un tel respect, une pareille obéissance n'est le fait ou la vertu que de deux formes musicales, et ces deux formes nécessaires et suffisantes de la musique d'église, on ne saurait assez le répéter, sont la polyphonie palestrinienne et surtout le *chant grégorien*.

La meilleure preuve que toute autre musique, fût-elle religieuse et sacrée, s'accorde mal avec la sainteté du lieu, c'est que le clergé ne prête à des concerts même spirituels qu'un sanctuaire vide... Un seul instrument à l'église est beau d'une beauté visible : c'est l'orgue, parce qu'il répond à la beauté, visible aussi, de l'église même. Il fait corps avec la nef, il en occupe le fond par sa masse, et par l'élançement en faisceau de ses tiges de métal, il n'en saurait égaler sans doute, mais du moins il en imite la hauteur.—Nulle part au contraire, l'orchestre ne peut trouver sa place. Il est partout affreux à voir. Il l'est quand il encombre le transept et le chœur de ses contrebasses et de ses timbales. Il ne l'est pas moins, si comme à Saint-Eustache, il s'étage sur une estrade appuyée à la porte centrale. Oh ! les horribles taches que faisaient les instruments de bois ou de cuivre contre une tenture verte et plus horrible encore ! Sans compter que le public assis en face des musiciens tournait le dos à l'autel !